

**LES
DISCOURS
DU PRÉSIDENT**

 **CITÉ
INTERNATIONALE**
UNIVERSITAIRE
DE PARIS



CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DU CENTENAIRE DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS CANADIENS

Maison des étudiants canadiens

Vendredi 30 janvier 2026

DISCOURS DE JEAN-MARC SAUVÉ, PRÉSIDENT DE LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS

Après la création de la fondation Cité internationale universitaire de Paris par le décret du 6 juin 1925 et l'ouverture de la fondation Deutsch de La Meurthe la même année, une deuxième maison a vu le jour à la Cité dès 1926 : la Maison des étudiants canadiens (MEC), à l'initiative du sénateur Joseph Marcellin Wilson, dont Robert Panet-Raymond, acteur majeur de la gouvernance de cette maison et de la fondation nationale ici présent, est l'arrière-petit-fils. Cela, nul parmi vous ne peut plus l'ignorer grâce au dialogue d'outre-tombe auquel vous venez d'assister entre l'arrière-grand-père et son arrière-petit-fils.

Avec la Maison des étudiants canadiens, ce n'est pas un Etat qui entre à la Cité. C'est un pays et une culture qui sont introduits sur notre campus. C'est l'ensemble des provinces du Canada qui sont présentes parmi nous, mais c'est bien sûr, de manière éminente, le Québec, province chère au cœur des Français, qui y fait son entrée.

Après les sacrifices inouïs consentis par l'armée canadienne en France pendant la première guerre mondiale -66 000 soldats ont été tués, dont plus de 12 000 disparus-, c'est un projet de paix et de construction d'un monde fondé sur la solidarité et la fraternité qui a vu le jour ici en 1926, moins de 10 ans après la fin de la « Grande guerre ». Je voudrais maintenant « vous dire quelque chose que vous ne répéterez à personne », comme disait le Général de Gaulle le 24 juillet 1967 depuis le balcon de l'hôtel-de-ville de Montréal -incidemment, je viens de découvrir que j'ai aujourd'hui le même âge que le Président de la République française en ce jour fameux-. Je veux vous dire pourquoi je suis ici ce soir avec vous pour célébrer les 100 ans de la MEC, alors que vous pouvez à bon droit vous interroger sur la légitimité de ce fils de paysan qui aurait sans doute dû rester dans son village natal pour y cultiver sa terre. Lorsque j'ai découvert pour la première fois à Vimy près d'Arras le Mémorial national du Canada, il y a plus de 70 ans, avec mes parents et mes grands-parents à quelques kilomètres de mon village natal, j'ai découvert, érigé sur la crête de Vimy, un monument qui est apparu immense à l'enfant

que j'étais et qui est, de fait, vraiment impressionnant. Ce monument est composé de deux piliers ou de deux branches tendues vers le ciel pour rendre hommage aux glorieux combattants canadiens morts pour défendre notre sol. Mon grand-père nous a expliqué que les deux piliers de ce monument représentaient les deux fondations de la Nation canadienne : la française et l'anglaise qui sont réunies dans un ensemble unique. J'en ai été d'autant plus ébloui que j'avais déjà compris qu'il n'était pas si facile de s'entendre avec les Anglais. C'est cela pour moi le Canada : l'union de deux peuples qui en ont fait émerger un troisième, parfois dans la douleur, le plus souvent pour le meilleur. Alors, quand j'ai appris par la suite que les deux piliers du monument de Vimy pouvaient représenter le Canada, la France et leur alliance et non pas les deux souches du peuple du Canada, je me suis dit : « C'est vraiment très beau, mais c'est moins signifiant que ce que mon grand-père m'a appris ». Par conséquent, entre ce qui est très probablement le dessein du concepteur, d'un côté, et la parole d'Albert Sauv , de l'autre, je continue de préférer l'enseignement de mon grand-père. Mais ces deux lectures du mémorial de Vimy sont vraiment très expressives et nous parlent beaucoup, à nous Français. Vimy : voilà l'un des fils invisibles de mon orientation, qui m'a conduit ici ce soir.

Il n'est pas étonnant que le Canada ait été le premier pays à rejoindre dès 1926 l'initiative prophétique d'André Honnorat. Il y a bien sûr la proximité, moins géographique qu'historique, linguistique et culturelle entre la France et le Canada. Tout cela remonte, excusez du peu, à Jacques Cartier au début du XVI me siècle. Il y aussi le fait que le Canada ne pouvait qu'adhérer et se retrouver sans peine dans le projet de la Cité internationale : un projet de paix, d'ouverture au monde, de dialogue des cultures et de respect de la diversité : le mot de diversité n'était pas prononcé, mais il était bien sous-jacent à l'ambition commune des deux fondateurs, André Honnorat, d'un côté, et Joseph Marcellin Wilson, de l'autre.

Le projet visionnaire, devenu réalité, d'une Cité internationale destinée à accueillir des étudiants, des académiques et des chercheurs venant du monde entier, qui a été célébré l'an dernier au niveau de la fondation nationale, nous allons le décliner, lors du centenaire des maisons, avec toutes sortes d'accents toniques, de variantes et de valeurs ajoutées propres à ces maisons. Car chaque maison de la Cité a son histoire, son identité et son caractère propres. Tout en souscrivant à un projet commun, chaque maison apporte sa pierre à la construction de la Maison commune qu'est la Cité dans son ensemble. La Maison des étudiants canadiens ouvre donc en 2026 la marche que la Maison de la Chine - terme provisoire de la Cité - fermera en 2126. Je vous donne à tous rendez-vous pour cet ultime anniversaire.

La Cité internationale est un laboratoire, un espace de partage, un lieu d'effervescence et de création destiné à apporter de premières réponses, à notre échelle, aux défis auxquels notre monde est exposé. C'est aussi un lieu d'éducation, un espace de vivre ensemble où l'on fait mieux que cohabiter. Nous nous efforçons de prendre soin les uns des autres et de notre environnement, c'est-à-dire de tous les lieux où se déploie notre vie commune. Nous partageons, la fondation nationale et les maisons, avec à leur tête la

MEC, les mêmes ambitions, les mêmes espoirs et la même vision. C'est la raison pour laquelle a été conçu un « Témoin » du centenaire qui a été remis à la fondation nationale par la MEC et que je vais remettre ce soir à la MEC, avant qu'il ne soit transmis de maison en maison au rythme de leurs centenaires respectifs.

Avant de présenter ce Témoin et de le transmettre à la MEC, je voudrais faire écho à ce que Marcellin Wilson nous disait de la gouvernance de la Cité dans son propos d'Outre-Tombe. Cette gouvernance, de nature fédérale avec la particularité qu'ici la fédération a préexisté à ses membres, conjugue l'unité et la diversité. Le fédéralisme est certes une construction complexe et un peu abstraite, avec des freins et des contrepoids. Son efficacité est souvent questionnée. Mais c'est un système irremplaçable qui permet de faire vivre la diversité et de parvenir à une plus grande efficacité collective. Il permet de réunir et d'associer des inspirations différentes et de créer des synergies entre des composantes qui, autrement, s'ignoraient ou s'écraseraient. Ce qui serait un appauvrissement collectif. La structure fédérale de la Cité internationale nous permet d'aller plus loin ensemble dans le respect de nos identités et de nos différences. C'est pour nous tous un atout considérable. Ce que je vous dis là est, vous en conviendrez, un aveu de poids dans la bouche d'un président qui a été formé dans la considération et même l'admiration du système napoléonien qui était une innovation majeure et bienfaisante au regard du désordre de la monarchie française. Ce système a des vertus incomparables d'efficacité, mais il peut être stérilisant et se heurte en tout cas à d'évidentes limites.

Le Témoin que je vais dans un instant demander de dévoiler à Robert Panet-Raymond, président du Comité au Canada, et Thomas Windish, président du comité des résidents de la MEC, est l'œuvre de l'artiste canadien Michel Goulet, conçue à partir d'une idée originale de France Mainville et Benoît Laliberté. Produite par la Fonderie d'art d'Inverness au Québec, avec la collaboration de Mélanie Arcand et Daniel Montmorency, cette pièce que je déconseille formellement d'utiliser dans un relais olympique de 4 fois 100 mètres, parce qu'elle pèse plus de 12 kilos, est coulée en bronze et elle comporte une cavité interne, invisible de l'extérieur, qui est destinée remplir une fonction de passeur de messages. La patine vert-de-gris du Témoin, inspirée des couleurs emblématiques de la Cité internationale universitaire de Paris, incarne les valeurs qui fondent l'identité de notre campus. Les mots gravés en relief sur sa surface expriment les principes fondateurs de la Cité et témoignent de notre volonté collective de préserver et de transmettre un projet et un lieu uniques, dédiés au dialogue, à la connaissance, à l'engagement et à la paix. L'objet dénommé « Témoin » avec un grand T est, au sens propre du terme, un témoin.

Ce don a été fait par France Mainville, directrice de la Maison des étudiants canadiens, et Benoit Laliberté, son conjoint, à la Cité internationale universitaire de Paris, à l'occasion du centenaire de la Cité, afin d'être transmis aux diverses maisons dans le cadre de leur propre centenaire. Chaque Maison peut y insérer un message appelé à témoigner, pour la postérité, des valeurs qui nous unissent tous. La fondation nationale y a inséré la

Déclaration du centenaire signée par son président, sa déléguée générale et le président de la Conférence des directeurs.

